

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

DISTINCTIONS

Les trophées de la création d'entreprise du Rotary

GRENOBLE
Lundi, dans les locaux de la CCI de Grenoble, le Rotary club de Grenoble-Ouest, qui regroupe l'ensemble des Rotary clubs de Grenoble, re- joints par Inner Wheel et le Rota- ract, a remis ses trophées de la création d'entreprise 2018 lors d'une soirée organisée en partena- riat avec la CCI, la Banque CIC, BPI France re joints cette année par Ma- zars, PWC et Batt & associés.

Le Rotary avait reçu une cinquan- taine de dossiers mais, lundi, trois entreprises seulement ont été pri- mées. Le premier prix a été remis à Kynoal, représentée par Arnaud Felin, pour son système de logisti- que accommodante pour les pro- ducteurs et de commercialisation

de produits locaux via une platefor- me de vente en ligne et des moyens de distribution multicanaux. Kynoal a reçu un chèque de 5 000 euros pour son développement.

Le deuxième prix, de 2 500 euros, est revenu à Kapflex, représentée par Pierre Thibault. Kapflex un système de mesure à usage industriel (aéronautique, gaz/pétrole, chimie, spatial, alimen- taire, automobile, médical) qui vient simplifier la mesure de niveau et fa- cilitier les usages.

L'ultime prix, un chèque de 1 500 euros, a été décerné à Aven- ria qui se lance sur le créneau de l'orientation professionnelle via une application web basée sur un mo- dèle prédictif.



Trois entreprises ont été plébiscitées par les adhérents du Rotary club de Grenoble-Ouest et ses partenaires.

PASSATION DE POUVOIR

Le Lions club Grésivaudan change de président



La passation de pouvoir s'est passée dans la bonne humeur.

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
Le Lions club Grésivaudan a profité de l'arrivée de l'été pour fêter la passation de pouvoir à la tête de l'association. Cela s'est passé au château du Mol- lard en présence de plusieurs membres du conseil d'admini- stration. André Porta a cédé la présidence à Bernard Meyer,

qui l'a déjà été en 1994. Le nouveau président a expo- sé son programme : reverser les aléas de la vie sur la base d'amitié et de solidarité, pour cela pousser dans le même sens pour travailler ensemble et mieux se connaître. Il va d'abord étrenner la mixité que le club a acceptée. Il poursuivra

les projets initiés par ses pré- décesseurs : chariot BB, parti- cipation au don du sang, don au professeur Plantaz... Il a terminé son exposé en di- sant sa joie de voir des visages familiers et a adressé ses sou- haits les plus sincères à deux amis communs.

M.M.

PARTENARIAT

Clinattec : une convention signée avec le groupe AG2R La Mondiale



Lors de la signature de la convention, de gauche à droite : Daniel Moulin, directeur régional de l'AG2R La Mondiale, Francois-Marie Geslin, directeur général de l'AG2R La Mondiale, Thierry Bosc et Alim-Louis Benabid pour Clinattec.

GRENOBLE
C'est dans les locaux de Clina- tec, rue Felix-Esclançon à Gre- noble, que le directeur du fonds de dotation Clinattec, Thierry Bosc, a reçu les représentants du groupe AG2R La Mondiale pour la signature de la conven- tion de partenariat, ce vendredi 22 juin. Depuis 2014, et afin de financer des équipements de pointe et de permettre à plus de chercheurs de travailler sur des projets, le CEA a créé une structure indépendante à but non lucratif, le fonds de dota- tion Clinattec. Dans le showroom, Thierry Bosc a fait une présentation des activités de Clinattec, centre de recher- che biomédical du CEA, et plus particulièrement des avancées des recherches sur la maladie

de Parkinson et du projet NIR ("Near Infra Red"), la neurosti- mulation profonde. Il a aussi évoqué les travaux en cours sur la maladie d'Alzheimer et les solutions futures pour faire remarcher les tétraplégiques. Le neurochirurgien et physi- cien Alim-Louis Benabid est re- venu sur ses travaux qui ont bouleversé le traitement de la maladie de Parkinson et a ré- pondu aux questions des parti- cipants. Le fonds de dotation Clinattec dédié au mécénat, entre dans les engagements so- ciétaux du groupe AG2R La Mondiale et la signature de ce partenariat, marque une colla- boration d'avenir entre les deux entités. La présentation et la signature officielle de la con- vention de partenariat ont été



Thierry Bosc a fait une présentation des activités de Clinattec.

suivies d'une visite du nouveau bloc et du secteur "sujet pa- tient" exosquelette et IRM du centre Clinattec.

Serge MASSÉ

www.clinattec.fr/recherche/ nos-projets/le-projet-nir

Profil acheteur
Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements
ISÈRE

Nelly Parra >> 04 76 88 73 86
Martine Santos Cottin >> 04 76 88 73 24
LD.Legales38@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SOIT 1,95€ HT/mm colonne

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Mairie de Veysillieu
Objet du marché : Veysillieu centre bourg - modification d'un préau
Type de procédure : Procédure adaptée
Catégorie : Travaux
Site de la communauté de communes des balcons du Dauphiné :
Plateforme DEMATIS
Date de mise en ligne : 18/06/2018 - 17h
Date et heure limite de dépôts :
Candidature : 20/07/2018 à 12 h 00
Offre : 20/07/2018 à 12 h 00.

896082400

AVIS

Avis administratifs

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
Direction départementale des territoires
Service sécurité et risques

Plan de prévention des risques naturels prévisibles
Commune de ENGINS

Prescription

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de la commune de ENGINS a été prescrit par arrêté préfectoral n° 38-2018-06-21-004 du 21 juin 2018.
Cet arrêté sera affiché pendant un mois en mairie de ENGINS et au siège de la Communauté de Communes du Massif du Vercors.

896487200

Plan local d'urbanisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DU DAUPHINÉ

Procédure de modification simplifiée n° 2 du PLU de CHIMILIN

Avis de mise à disposition du public

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, Mme la Présidente de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné a souhaité engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Chimilin.
Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs ainsi qu'un registre permettant au public de formuler ses observations sont mis à disposition à la mairie de Chimilin du 02/07/2018 au 02/08/2018, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Lundi, de 14h00 à 17h00
- Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 09h00 à 12h00
Le 1^{er} et le 3^e samedi du mois : de 09h00 à 11h30
Le dossier de modification simplifiée sera éventuellement modifié puis approuvé suite à la mise à disposition du public, par délibération du Conseil Communautaire.

896177600

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

NAXAV

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 juin 2018, il a été constitué une SAS à Associé Unique présentant les caractéristiques suivantes :
Objet social : Activités de marchand de biens
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 40, rue des Mésanges - 38280 Villette-d'Anthon
Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de Vienne
Transmission d'actions : Libre
Admission aux Assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux AG, chaque action donne droit à un vote
Présidence : M. NASARRE Xavier demeurant 40, rue des Mésanges - 38280 Villette-d'Anthon

896214300

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Le programme des sorties randonnée du CAF Grenoble-Oisans

ISÈRE
Voici pour ce jeudi 28 juin le pro- gramme des randonneurs du jeudi du Club alpin français (CAF) Grenoble-Oisans.
■ Marche AB : destination Ver- cors/traversée de Villard.
□ Départ de Montbonnot à 7 h 15 et de Grenoble - MC2 à 7 h 30.
■ Marche D : destination Ver- cors/Villard-de-Lans.
□ Départ de Montbonnot à 7 h 30, de Grenoble - MC2 à 8 h. Les groupes AB retrouveront les groupes D à la Côte 2000 pour un goûter prévu entre 16 et 17 heu- res, avant le retour à Grenoble.

le dauphiné... VOS INFOS DANS LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

> AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS
Vous souhaitez, vous aussi, que les rendez-vous loisirs de vos associations ou collectivités paraissent dans nos agendas/infos pratiques, sur notre site internet comme sur le journal papier ? Alors, inscrivez-vous sur www.poursortir.com afin de pouvoir saisir vos informations.
> Plus de renseignements : 04 76 85 80 73 ou claire.elghoul@ledauphine.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HB BARTER et TRADE
Forme sociale : Société par actions simplifiée.
Siège social : 7 impasse du Tilleul - 38090 VAULX-MILIEU
Objet social : Le conseil en réseau d'échanges inter entreprise et plus généralement le conseil pour les affaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Président : Hervé BOULLA demeurant 7 impasse du Tilleul - 38090 VAULX-MILIEU
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par manda- taire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.
Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE.

Le Président

896493800

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Voiron du 08/06/2018, il a été constitué une Société en Nom Collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MAUBEC

Siège social : 9, impasse des Villas - 38500 Voiron
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Grenoble
Capital social : 1 000 euros

Objet social :
- l'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation en meublés desdits biens immobiliers par bail, location ou autrement desdits immeubles, et éventuellement, l'aliénation ou des immeubles lui appartenant, au moyen de vente, d'échange, d'apport en société ou autrement,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- l'étude, la mise au point, la réalisation pour son compte ou le compte de tous tiers de tous projets immobiliers, leur commercialisation, ou tout ou partie de ces missions,
- la vente, en totalité ou en partie, de tous biens ou droits immobiliers quelconques, l'activité de marchand de biens et de lotisseur,
- la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la datation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet,
- la prise de participation dans toute société quel que soit son objet et sa forme,
- la gestion administrative et financière dans toute société

Associés en nom :
- La société SOCIÉTÉ LYONNAISE DE MENUISERIE ET FERMETURE, Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros, dont le siège social est situé 11, rue Jean Zay - 69800 Saint-Priest
- La société AMTLJ Groupe, Société à Responsabilité Limitée au capital de 969 000 euros, dont le siège social est situé 9, impasse des Villas - 38500 Voiron
Gérant non associé : Monsieur Abel MARQUES, demeurant 9, impasse des Villas - 38500 Voiron

La Gérance

896532500

Dissolutions

SCI DE LA SABLERIE

Société civile immobilière au capital de 5 000 euros
Siège social : Le Village, 38122 Cour-et-Buis
RCS Vienne N° 488 899 568

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1^{er} juillet 2018 et sa mise en liquidation amiable. M Joseph Davicco, demeurant l'Ancien Village à Montmeyran (26120) a été nommé en qualité de liquidateur et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au 367, montée de la Chevalière, 38122 Cour-et-Buis.
Mention sera faite au RCS de Vienne.

Pour avis.

896133100

Modifications statutaires

CHEZ PACO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1000 euros
Siège social : 15, rue de l'Éperon 38200 Vienne - 821 277 522 RCS Vienne - Suivant décisions de l'Associé Unique en date du 19 juin 2018, il a été décidé de : Nommer Monsieur Mamadou DIALLO, demeurant 6, avenue Dutrievoz 69100 Villeurbanne, Président en lieu et place de Monsieur Abdelmajid GUILAL, démissionnaire - Remplacer la raison sociale préexistante par CHEZ PABLO - Pour avis, La Présidence

896050400

AVIS DE CESSIION DE PARTS SOCIALES

STAR PIZZAS au capital de 1000 euros, siège social à Bourgoin-Jallieu (38300), 17 pl. Charlie Chaplin et Immatriculé au RCS Vienne sous le numéro 839197902

Aux termes d'un acte SSP en date à Bourgoin-Jallieu du 28/05/2018, M.me CHERROUN Meriem demeurant 71 rue de Moulin à Rochetaillée-sur-Soane (69270) a cédé à M. AIT BOUYKED Rachid demeurant 71 rue de Moulin à Rochetaillée-sur-Soane (69270), 500 actions des 1000 actions détenues dans la société.
Mention sera portée au RCS de Vienne.

896076500